

FLÉMALLE – PETITE ENFANCE

Une nouvelle crèche... et dix emplois nouveaux d'ici deux ans

Elle sera construite sur le site de la Houillère, à Profondval



Une vue virtuelle de la future crèche de la Houillère, qui sera extrêmement colorée. © Bureau d'architecture Pierre Maes et associés

Dans le courant du premier semestre de 2018, une nouvelle crèche de 54 places va voir le jour à Flémalle. Coût du projet : 2,6 millions d'euros, dont près de la moitié sera à charge de la commune, le reste provenant de subsides régionaux.

Une crèche flambant neuve de 54 places va bientôt voir le jour à Flémalle. Plus précisément sur le site de la Houillère, à Profondval. D'un coût global de 2,6 millions d'euros, elle va permettre la création d'une dizaine d'emplois.

Le point avec Laurent Léonard, l'échevin flémallois responsable des crèches et des maisons communales d'accueil de l'enfance, qui a le sourire : vendredi dernier, le 10 mars, a eu lieu la réunion finale pour fixer les plans et les caractéristiques définitifs de la future crèche de Profondval. « Après

cette réunion, nous sommes sûrs désormais que tout est cadré. On sait aussi que les travaux de construction de la crèche devront obligatoirement débuter dans un délai maximum d'un an. »

En clair, sur le site de la Houillère, où sera implantée la nouvelle crèche, les travaux commenceront en tout cas avant le début mars 2017. « Si on compte environ 14 mois de travaux, on pense ouvrir la nouvelle crèche dans le premier semestre de 2018, et au plus tard en août, pour la rentrée. »

6 SECTIONS DE 9 ENFANTS

Actuellement, il existe déjà une maison communale d'accueil de l'enfance (MCAE) à Profondval, allée Verte. Elle accueille 18 petits. Une fois la nouvelle crèche construite sur le site de la Houillère, qui est tout proche, elle fermera ses portes. Et la nouvelle crèche ? « Elle comptera 54 places, qui seront

réparties en six sections de neuf enfants chacune. Il y aura deux sections pour les petits, de 0 à 1 an, deux sections pour les moyens, de 1 à 2 ans, et deux sections pour les grands, de 2 à 3 ans. Conçue par le bureau d'ar-



« Les travaux commenceront dans un délai d'un an »

Laurent Léonard

chitecture Pierre Maes et Associés, elle comportera notamment un patio et un jardin intérieurs. Sa réalisation est estimée à 2,6 millions d'euros, sur lesquels des subventions régionales de l'ordre de 60% seront accordées. Ce qui laisse à la commune une dépense de l'ordre d'1,3 million, en anticipant d'éventuels dépassements des coûts initiaux. »

36 NOUVELLES PLACES

Cette nouvelle crèche permettra la création d'une dizaine d'emplois équivalents temps-plein, essentiellement des puéricultrices, mais aussi une infirmière, un poste de direction et deux emplois pour la cuisine et l'entretien.

Avec cette nouvelle crèche, la commune de Flémalle comptera donc 36 nouvelles places effectives, bien nécessaires car la demande est toujours en progression... ●

CHARLES LEDENT

SOUMAGNE – MOBILITÉ

Ce panneau n'est plus valable



Depuis le 1er juillet 2015, ce panneau n'est plus valable. © DR

Lors du dernier conseil communal à Soumagne, Benjamin Houet, le chef du groupe MR, a interrogé la bourgmestre, Chantal Daniel, à propos d'un problème bien concret.

Depuis le 1^{er} juin 2015, en effet, les panneaux routiers indiquant l'entrée dans une agglomération doivent être ceux que l'on voit ci-dessous. Les autres, comme sur la photo ci-dessus, ne sont plus valables.

À la question du conseiller MR, Chantal Daniel a répondu qu'à Soumagne, les 65 panneaux non valables ont bien été remplacés... Mais, quelques jours plus tard, Benjamin Houet s'est aperçu qu'il y en avait au moins un — et sans doute davantage — qui n'a pas été changé : témoin la photo prise la semaine dernière rue de l'Égalité, à l'entrée de Micheroux.

Le problème peut sembler accessoire. En réalité, il peut devenir très embêtant pour les autorités. En effet, ce sont ces panneaux marquant l'entrée dans une ag-

glomération qui marquent aussi l'entrée dans une zone où la vitesse est limitée à 50 km/h. Si ces panneaux ne sont plus valables, un automobiliste qui serait contrôlé en excès de vitesse pourrait alors contester son P-V. avec de bonnes chances de gagner.

À noter quand même que, dans le cas présent, comme on se trouve sur une route régionale, c'est à la Région de procéder au remplacement. Apparemment, c'est le cas aussi sur la N3... ●

CH. L.



Le seul panneau valable. © DR

ANS

Bientôt une plaine Dominique D'Onofrio ?

La semaine dernière, des centaines d'Ansois, et de sportifs venus de tout le pays, ont rendu un dernier hommage à l'ancien entraîneur du Standard.

Personne n'a envie d'oublier cette personnalité si sympathique. Et surtout pas à Ans, sa commune. C'est pourquoi l'ancien échevin des affaires sociales d'Ans, Julien Gauthy, lance cette idée : « Pourquoi ne baptiserions-nous pas la plaine communale des sports de la rue Gilles Magnée la « plaine Dominique D'Onofrio » ? C'est un enfant du pays. C'est le terrain où il a évolué de nombreuses années. Et c'est un endroit de football, le sport qu'il affectionnait particulièrement. »

Il a glissé l'idée ce week-end dans l'oreille du bourgmestre Stéphane Moreau qui l'a trouvée bonne. La plaine de la rue Gilles Magnée n'a pas de nom



L'enfant du pays ! © S.P.

officiel. « Et puis, souligne-t-on à la commune, on pourrait y organiser chaque année un challenge sportif à son nom ? »

L'idée doit donc encore faire son chemin et être acceptée par les proches avant de passer pour approbation devant le conseil communal ansois... ●

L.G.

LIÈGE

La phase de test du nouvel éclairage du Carré a débuté

L'échevin liégeois des Travaux, Roland Léonard (PS), a lancé lundi la phase test du programme de renouvellement de l'éclairage public du Carré. Le quartier bénéficiera d'une revalorisation par un éclairage moins énergivore et permettant une amélioration du sentiment de sécurité dans ses étroites rues piétonnes. C'est la rue de la Casquette qui a été choisie pour la

phase test pour un budget de 36.200€. Pendant une semaine, ce ne sont pas moins de 15 nouveaux luminaires qui seront installés dans cette rue. Installés en quinconce, ces nouveaux points de lumière blanche LED amélioreront la perception des reliefs et éviteront surtout les zones d'ombre, ce qui est censé renforcer le sentiment de sécurité. ●

JEMEPEPE

Le nettoyeur bénévole félicité de toutes parts

Il y a 15 jours, nous vous racontions l'histoire de Kevin Poleur, un Jemeppien de 26 ans.

Depuis six mois, ce jeune chômeur passe plusieurs fois par semaine, bénévolement, dans le parc Antoine de Jemeppe pour le nettoyer de toutes ses crasses. Il s'est confectionné une poubelle roulante avec un diable, s'est acheté une pince et rempli des sacs-poubelle, tout cela... à ses frais ! « Je n'aime pas voir ce beau parc sans cesse rempli de déchets, nous avait-il simplement expliqué. Et comme le service de nettoyage ne passe pas souvent... »



L'échevine Julie Geldof ©

Cette histoire avait ému pas mal de Jemeppiens qui l'ont félicité en le voyant au travail, mais pas seulement... « Certains m'ont donné des sachets poubelle, d'autres un petit billet pour m'acheter du matériel », sourit Kevin. Même l'émission « Images à l'Appui » de RTL-TVI est venue le filmer pour une de ses prochaines émissions.

LA VILLE VA L'AIDER

La semaine dernière, il a aussi été reçu par la Ville qui, pourtant, dans un premier temps, avait refusé de l'aider.

« Je trouve l'action de Kevin positive et très rare, explique Julie Geldof, l'échevine de la Propreté de Seraing. C'est la seule personne qui soit venue me voir en 1,5 an. Il est super-motivé et j'ai envie de le soutenir. » Elle lui a donc fourni une pince professionnelle, une paire de gants et surtout « il pourra s'alimenter régulièrement en sacs rouges dans un local à Jemeppe ! »



Kevin propose de le rejoindre dans le nettoyage bénévole. © S.P.

La Ville n'est-elle pas un peu gênée de voir un bénévole suppléer à son propre service. « Non, pas du tout. Nous avons 20 hommes qui circulent chaque jour à Seraing, dont deux à Jemeppe. Ils ne savent pas tout faire. Kevin Poleur lui ramasse dans un parc où de nombreux élèves d'une école secondaire voisine vont manger à midi. Il est complémentaire. » Quant à Kevin, il est ravi de l'intérêt qu'il a suscité et compte bien ne pas en rester là. « J'ai créé

une association de fait et je propose à tous ceux qui veulent m'aider de me rejoindre pour nettoyer Jemeppe. Grâce aux dons en nature ou en argent que je reçois, je leur fournirai le matériel et les sacs-poubelle. » ●

LUC GOCHÉL

à noter Association nettoyage dans Jemeppe au 0496/80.04.13 ou nettoyage.jemeppe@outlook.fr ou Facebook : « Nettoyage dans Jemeppe Kevin Poleur »